



## LA BOURSE NICOLAS

La Bourse Nicolas pour la formation infirmières, d'un montant maximum de 1 500 €, a pour objectif de permettre à un ou plusieurs infirmiers/infirmières en cancérologie d'assister à une formation payante en relation avec les spécialités d'hématologie-oncologie-radiothérapie, ou bien de participer à un échange inter-service permettant les partages d'expérience et de bonnes pratiques.

### Le candidat doit :

1. être infirmier diplômé d'État, dans un service d'hématologie-oncologie-radiothérapie,
2. pouvoir démontrer de son implication :
  - dans le projet de soin du service,
  - dans des groupes de travail.

### Le dossier de candidature devra contenir :

1. un curriculum vitae du candidat,
2. une lettre de motivation, exposant la formation souhaitée et les raisons de ce choix,
3. une lettre de soutien de l'encadrement du candidat.

### LES DOSSIERS devront être envoyés jusqu'au 9 juin 2016:

- **sous format électronique à l'adresse email**  
: [isabellemercier@laurettefugain.org](mailto:isabellemercier@laurettefugain.org)
- **en dossier papier (2 exemplaires) à l'adresse ci-dessous :**

**Association Laurette Fugain - Bourse Nicolas 2016 pour la Formation Infirmière**  
101 rue de Sèvres- Lot 1674  
75006 PARIS

### PROCEDURE D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

Le jury est composé de membres du Conseil d'Administration de Laurette Fugain et de l'AFITCH-or. Afin de permettre la meilleure diffusion possible des bonnes pratiques, les Lauréats de la Bourse Nicolas pour la Formation Infirmière s'engagent à partager les enseignements retirés de leur formation au sein de leurs équipes, et également sur les sites internet de Laurette Fugain <http://www.laurettefugain.org/> et de l'AFITCH [www.afitch.asso.fr/](http://www.afitch.asso.fr/).

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Isabelle Mercier**  
[isabellemercier@laurettefugain.org](mailto:isabellemercier@laurettefugain.org)